

À Rouillé, un projet de méthaniseur suscite la colère des habitants

Un projet de méthaniseur sur la commune de Rouillé met très en colère les habitants situés dans les lotissements à proximité. Une réunion publique houleuse s'est déroulée jeudi 12 février 2026 dans la soirée.

13/02/2026 à 17:50



La réunion publique à Rouillé, jeudi 12 février 2026, autour du projet de méthaniseur.

© (Photo NR-CP, Delphine Blanchard)

C'est en octobre que le maire de Rouillé, Jean-Luc Soulard, a été contacté pour un projet de méthaniseur. « *Les personnes m'ont demandé que le rendez-vous soit confidentiel* », explique l'élue,

contacté par nos soins. C'est bien ce que reprochent les habitants de la commune aux agriculteurs, porteurs du projet : « *Vous avez fait votre truc en catimini, sans venir consulter personne.* » Jeudi 12 février, [ces habitants très en colère](#) avaient convié en soirée les trois agriculteurs et la société Tenea énergies à s'expliquer dans une salle polyvalente. Près de 150 habitants ont fait le déplacement, conviés par Rémy Mistre et Gilles Foucher, en première ligne dans le lotissement à proximité du projet de méthaniseur.

« Nous n'avons rien contre la méthanisation, nous sommes en désaccord sur le lieu d'implantation »

La soirée a débuté tout en politesse : « *L'objet de cette réunion de ce soir, n'est pas un mécontentement contre les agriculteurs concernés, non plus contre l'agriculture, nous n'avons rien contre la méthanisation, mais nous sommes en désaccord sur le lieu d'implantation de cette unité située plaine de l'Augerie et la façon dont elle est imposée aux habitants de la sortie du bourg* », a introduit Gilles Foucher, micro en main, les yeux des riverains rivés sur lui.

En face, Damien Bouhier, agriculteur à Marnay, et Alexandre Pin, exploitant à Rouillé. Deux des trois agriculteurs concernés. « *Ce projet, c'est pour assurer l'avenir de nos fermes parce que ça permettra d'acheter 40 % d'engrais en moins dans le commerce.* » Il ajoute : « *Ça permet aussi d'aller dans le sens de la transition énergétique avec la sortie progressive du gaz fossile.* » Pourquoi avoir choisi cette parcelle dont il est propriétaire mais qui n'est pas sur le site de son exploitation ? « *Parce que c'est ma parcelle la plus proche du raccordement gaz* », explique-t-il devant une assistance de plus en plus défiante qui s'émeut de l'implantation à 400 mètres des habitations.

Mise en service en 2028

Pourtant, le projet a été étudié en commission à Grand Poitiers le 8 décembre dernier et validé « *puisque'il remplissait les critères de la charte de Grand Poitiers qui indique qu'il faut être à 200 m des habitations* ». Le projet actuel est « *petit* » selon les agriculteurs avec 29 tonnes par jour. Mais les invectives fusent : « *Fais-le sur ta ferme si c'est si petit que ça ! Qui nous dit que tu vas pas agrandir ensuite hein ?* »

> À LIRE AUSSI. [« C'est souvent par méconnaissance que les méthaniseurs font peur » : malgré les frondes, les projets agricoles se multiplient en Indre-et-Loire](#)

Le collectif de citoyens ne compte pas lâcher la mobilisation. Il n'est pas en phase avec ce projet, craignant des nuisances sonores, visuelles et olfactives, et compte le faire savoir. Mais ont-ils juridiquement leur mot à dire ? Seul le préfet pourrait demander un avis consultatif à la commune. Dans ce cas-là, c'est le conseil municipal en place après les élections qui émettrait un avis... Le maire actuel nous a fait savoir qu'il n'avait « *pas d'avis sur la question* ». Pour l'heure, le début des travaux du méthaniseur est prévu pour 2027 avec une mise en service en 2028.

Une société et quatre actionnaires

Ce méthaniseur est l'initiative de trois agriculteurs : Aurélie et Damien Bouhier, installés à Marnay et d'Alexandre Pin de Rouillé. Ils font tous de la grande culture. Un quatrième actionnaire de la société, créée spécialement pour le projet et qui se nomme NR Green Rulligaz, est la société Tenea énergies, installée dans les Bouches-du-Rhône et spécialisée en méthanisation agricole.

La déclaration en préfecture indique que « le projet vise à établir une unité de méthanisation pour la valorisation de cives, de prairies, et d'effluents d'élevage en énergie renouvelable avec pour objectif principal la production de biogaz injecté sur le réseau GRDF ».

Le projet devrait se situer à la sortie de Rouillé, en direction de Jazeneuil sur la plaine de l'Augerie. Objectif : 29 tonnes de déchets transformés par jour. Dimension : trois cuves dont la pointe du dôme serait à 6 mètres de hauteur.

Les déchets transformés ? À 70 % des cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive) et à 6 % de la fiente de poules. Le reste ? Du maïs fourrage et du fumier.